



# GUIDE DE DISCUSSION SUR L'EXAMEN DU COMITE CONSULTATIF

## LE PROCESSUS DES LABORATOIRES DE LA COLLABORATION

Le processus de planification des subventions de collaboration se déroule en trois étapes : Découvrir, Définir et Affiner.

Lors de la **phase Découvrir**, l'équipe de facilitation créera des espaces ouverts dédiés à la connexion et l'exploration. À ce stade, les fonds réfléchiront à leurs domaines d'intérêt. Les sessions seront conçues en fonction des thèmes émergents des enquêtes menées auprès des fonds et de l'analyse des subventions de résilience. Dans chaque espace, les fonds indiqueront le sujet qui les intéresse et expliqueront pourquoi il est important pour eux. Ils parleront de ce qu'ils apportent au processus, ainsi que de la manière dont ils pensent qu'il bénéficiera à leur travail et aux mouvements féministes qu'ils soutiennent. Les espaces aideront également les fonds à mieux se connaître, d'autant plus qu'ils invitent à la participation des fonds opérant dans des régions et des champs d'application différents. À l'issue de cette phase, ils devront s'engager sur un sujet et identifier le groupe de fonds avec lequel ils collaboreront.

Lors de la **phase Définir**, les fonds pour les femmes se plongent plus profondément dans leurs sujets d'intérêt. Ils continuent de renforcer les relations avec les autres membres de leur collaboration tout en définissant leur objectif, leur processus, leur plan et ce qu'ils entendent gagner de la collaboration. Une personne chargée de la facilitation aidera les fonds à réfléchir stratégiquement à leur travail et une documentaliste à documenter leurs dialogues. Les enregistrements des dialogues seront utilisés pour élaborer le plan. Les fonds définiront le soutien dont ils auront besoin et les ressources nécessaires.

Chaque plan sera examiné par le Comité consultatif, qui partagera ses commentaires et identifiera les domaines dans lesquels les collaborations doivent être approfondies. Les collaborations peuvent ensuite utiliser le retour d'information des pairs pour **Affiner** leur plan et clarifier leur stratégie. Dans le cadre de ce processus, les fonds continueront de bénéficier de l'aide des personnes chargées de la facilitation et de la documentation. Tous les plans seront partagés avec la communauté des fonds pour les femmes.

## PROCESSUS DECISIONNEL

Le Comité consultatif dirigera la conception du processus d'attribution des subventions de collaboration. Ses membres travailleront de concert pour définir les principes directeurs, l'approche globale et les spécificités du processus. Au cours du processus de planification en trois phases, le Comité consultatif jouera un rôle clé dans l'examen des thèmes proposés et des plans en découlant. Suite à son examen, il formulera des recommandations de financement pour le Comité directeur.

Les deux principaux points de décision sont la fin de la phase Découvrir et la fin de la phase Définir. Le processus décisionnel à chaque étape est décrit ci-dessous.

### 1. Phase Découvrir : Sujet proposé

À l'issue de la phase Découvrir, les fonds auront formé leurs groupes de collaboration, décidé d'un sujet et expliqué pourquoi ce sujet est important et quelle est sa valeur ajoutée pour le groupe et la communauté des fonds pour les femmes dans son ensemble.

La principale décision à ce stade du processus est de savoir si les sujets proposés remplissent les paramètres des critères généraux d'attribution de la subvention et si le groupe et ses travaux peuvent passer à la phase Définir. Tous les groupes atteignant la phase Définir seront financés.

À ce stade du processus décisionnel, le Comité consultatif prendra les mesures suivantes :

- Examiner individuellement toutes les descriptions soumises par les groupes de collaboration. Les membres répondront à une série de questions concernant chaque description et l'ensemble des descriptions thématiques.
- Se réunir en groupe pour discuter de leurs commentaires et des idées tirées de leur examen, considérer chaque groupe de collaboration à tour de rôle et indiquer s'ils soutiennent le financement de ce groupe sur la base des critères clés.
- Discuter de l'ensemble des sujets proposés afin de comprendre comment l'ensemble des collaborations émergentes apporte une valeur ajoutée à la communauté des fonds pour les femmes.
- Discussion approfondie sur les groupes de collaboration qui soulèvent des questions ou des préoccupations.
- Prendre une décision collective sur (a) les groupes qui passent à la phase Définir et (b) les groupes qui se situent en dehors des paramètres et ne peuvent pas continuer comme défini.

Les questions clés guidant l'examen des descriptions thématiques sont les suivantes :

- **Sujet et fondement** : Le sujet permet-il de relever un défi, de trouver des solutions à un obstacle ou de saisir une opportunité qui aide les fonds à remplir leur mission ? Le raisonnement qui a conduit au choix de ce sujet est-il clair et convaincant ?
- **Valeur ajoutée potentielle** : Les enseignements tirés du groupe profiteront-ils aux fonds de ce groupe et seront-ils potentiellement utiles à la communauté des fonds pour les femmes de manière plus générale ?
- **Relations** : Le groupe comprend-il des fonds de toutes les régions géographiques, de toutes les échelles ou de tous les domaines d'intérêt ? Est-il synonyme d'opportunités d'engagement pour les fonds qui ne travaillent habituellement pas ensemble, ou aide-t-il les fonds à approfondir les relations existantes à travers le défi ou l'opportunité spécifique sur lequel ils se concentreront dans leur collaboration ?
- **Paramètres** : Le sujet entre-t-il dans les paramètres des subventions de collaboration ? Répond-il aux critères ?
- **Recommandation** : Le Comité consultatif recommande-t-il que ce groupe passe à la phase Définir ? Pourquoi ? Quelles sont les questions concernant les propositions du groupe ? Y a-t-il des commentaires ou une off<sup>1</sup>re à examiner plus en détail ou à clarifier ?
- **Général** : Qu'est-ce que le Comité consultatif trouve particulièrement intéressant dans ce que les groupes de collaboration apportent à la communauté des fonds pour les femmes, à la fois individuellement et collectivement ?

---

<sup>1</sup> Le terme « offres » est délibérément utilisé à la place de « suggestions » ou de « recommandations » pour refléter la relation non hiérarchique qui unit le Comité consultatif et les personnes participant à ce processus.

## 2. Phase Définir : Plan de collaboration

À la fin de la phase Définir, chaque groupe achevant son travail en commun disposera d'un plan global indiquant comment il engage sa collaboration, d'un calendrier pour cet engagement et d'un budget.

La principale décision à prendre au cours de cette phase est le montant du financement que recevra chaque groupe. En outre, le Comité consultatif fera part de ses offres à chaque groupe de collaboration afin qu'il en tienne compte dans l'élaboration de son plan.

À ce stade, le Comité consultatif prendra les mesures suivantes :

- Examiner individuellement tous les plans de collaboration soumis par les groupes de collaboration. Les membres répondront à une série de questions concernant chaque description et l'ensemble des descriptions thématiques.
- Se réunir en groupe pour discuter de leurs commentaires et des idées tirées de leur examen, considérer chaque groupe de collaboration à tour de rôle pour préciser les idées, les points passionnants, les questions, les préoccupations ou les offres.
- Discuter de l'ensemble des sujets proposés afin de comprendre comment l'ensemble des collaborations émergentes apporte une valeur ajoutée à la communauté des fonds pour les femmes.
- Discuter du budget proposé pour chaque collaboration, en examinant les questions relatives au budget par rapport à l'approche et aux activités.
- Discuter de l'état du budget global. Si le financement est inférieur ou égal au financement disponible, le Comité consultatif peut parvenir à un accord sur ses recommandations de financement.
- Si le financement total demandé est supérieur au montant disponible, c'est-à-dire 3 millions d'USD, lancez un processus pour inciter les fonds à ajuster leurs budgets à la baisse. Il s'agira d'un processus itératif qui peut nécessiter deux étapes, décrites ci-dessous.

---

### LES QUESTIONS CLES AYANT GUIDE L'EXAMEN DU RECIT SONT LES SUIVANTES

---

#### Alignement stratégique

- Dans quelle mesure la collaboration proposée est-elle conforme à la finalité et aux objectifs des subventions de collaboration ?
- L'objectif proposé pour le groupe entre-t-il dans le cadre des paramètres définis pour la subvention ?
- Le plan s'aligne-t-il sur les principes ?
- Quelles sont vos impressions générales sur les objectifs et la conception des collaborations ?

## **Approche**

- L'approche proposée est-elle correctement développée, bien intégrée et adaptée aux objectifs de la collaboration ?
- Le plan, le calendrier et les jalons proposés sont-ils raisonnables au regard des objectifs du groupe ?
- Les risques potentiels sont-ils clairement identifiés et reconnus ?

## **Collaboration**

- Sur la base du plan proposé, voyez-vous des possibilités pour le groupe d'approfondir ses relations et sa collaboration ?
- Le groupe a-t-il défini la manière dont il travaillera ensemble afin que les rôles et les attentes appuient les objectifs de la collaboration ?
- Le groupe dispose-t-il du soutien nécessaire pour atteindre ses objectifs ? Y a-t-il d'autres ressources dont il doit tenir compte ?

## **Budget**

- L'exposé du budget est-il clair et complet ?
- Les postes budgétaires sont-ils à l'appui des activités prévues ?
- Les coûts sont-ils raisonnables pour les activités décrites ? Y a-t-il des coûts non inclus ?

## **Définir le succès**

- Le groupe a-t-il formulé de manière concrète ce qu'il entend par réussite ?
- La feuille de route esquissée l'aide-t-elle à progresser vers cette réussite ?
- Même si le(s) résultat(s) défini(s) ne sont pas atteints, le processus de collaboration présentera-t-il une valeur ajoutée pour le groupe et la communauté ?

## **Général**

- Que trouvez-vous particulièrement intéressant dans ce que les groupes de collaboration apportent à la communauté des fonds pour les femmes, à la fois individuellement et collectivement

## LES QUESTIONS CLES GUIDANT L'EXAMEN DU BUDGET SONT LES SUIVANTES

### ➤ Analyse du budget individuel

- Quelle est votre analyse globale et quelles sont vos réflexions et impressions sur le budget présenté ?
- Tous les coûts liés aux activités sont-ils inclus dans le plan ? Sont-ils justifiés ou expliqués dans le budget ?
- Les allocations pour les coûts administratifs liés à la gestion des fonds et à la coordination du groupe sont-elles incluses dans le budget ?
- Les coûts sont-ils raisonnables ? Par raisonnable, nous entendons : Les montants des postes correspondent-ils à ce que vous savez des coûts afférents à ces postes ? Se fondent-ils sur des estimations de coûts robustes ? *Tenez compte des différences régionales.*
- Le budget global est-il correctement calibré ? En d'autres termes, le budget est-il suffisant pour couvrir le plan, ou le montant budgétisé est-il supérieur à ce qui est nécessaire pour couvrir les activités prévues ? En d'autres termes, le budget est-il supérieur ou inférieur à ce qui est nécessaire pour les activités planifiées ?

### ➤ Analyse du budget collectif

- Quel est le montant total du financement demandé par le groupe de collaborations ?
- Le montant total demandé est-il supérieur, inférieur ou conforme au budget ?
- Si nous dépassons le budget et compte tenu de la hauteur du dépassement, quelle est la prochaine étape ?
  - Léger dépassement du budget : Ajustement du budget par chaque groupe de collaboration
  - Dépassement moyen du budget : Ajustement du budget par chaque groupe de collaboration, suivi par une discussion sur le budget incluant tous les groupes
  - Dépassement important du budget : Ajustement du budget par chaque groupe de collaboration, suivi par une discussion sur le budget incluant tous les groupes

### ➤ Recommandation finale

Sur la base de la répartition des fonds et du montant total du financement, le Comité consultatif recommande-t-il le **financement de l'ensemble des collaborations proposées** ?

## ÉTAPES DE L'AJUSTEMENT DES BUDGETS INDIVIDUELS

1. Calculez et indiquez le montant global du financement qui doit être réduit au niveau des groupes de collaboration.
2. À partir de cette analyse, discutez et décidez si tous les groupes doivent envisager d'ajuster leur budget ou si certains groupes doivent être abordés en priorité en fonction (a) de l'accès aux ressources ; (b) de la taille du groupe par rapport au montant du budget proposé ; (c) de la portée et de l'ampleur de leur initiative et des activités prévues ; et (d) de l'analyse montrant que le groupe peut avoir budgétisé plus que ses besoins.
3. Définissez une fourchette globale que chaque groupe devra utiliser lorsqu'il envisagera de réduire son budget.
4. Envoyez à chaque groupe une série de questions de réflexion susceptibles d'orienter leur réflexion critique sur la réduction du budget. L'idée des questions est d'aider les fonds pour les femmes à faire des choix stratégiques pour réduire le montant du budget et à apporter les ajustements nécessaires à leurs plans tout en conservant leur intégrité.
5. Envoyer à tous les fonds un résumé de la situation actuelle, avec des précisions sur le montant du financement qui doit être réduit et la fourchette de réduction que chaque groupe est invité à envisager. Fournissez un soutien et un calendrier pour la présentation du budget ajusté.
6. Rencontrez les facilitateur·rices qui soutiendront les fonds afin de s'assurer que ces personnes peuvent mener le processus avec soin, prévenance et détermination.
7. Examinez le budget et l'exposé une fois qu'ils ont été soumis.

Suivez les étapes du processus d'examen pour réexaminer les budgets ajustés et prendre une décision finale sur les recommandations de financement.

### **Discussions avec les groupes**

Si cela s'avère utile, les membres du Comité consultatif et l'équipe de Fenomenal Funds rencontreront le groupe pour lui faire part de leurs commentaires et de leurs questions.

## Discussion collective sur les étapes à suivre pour procéder à des coupes budgétaires plus importantes

1. Une fois que les fonds ont soumis le budget révisé, examinez tous les budgets pour voir si les fonds ont apporté des changements suffisamment importants pour réduire le montant global du budget et le faire entrer dans les limites des ressources disponibles.
2. Si les réductions proposées par les fonds ne correspondent pas à la réduction nécessaire, discutez du budget et des plans de chaque groupe de collaboration au sein du comité, en identifiant quelques options potentielles pour atteindre la coupe budgétaire souhaitée.
3. Organisez une discussion avec les groupes de collaboration afin d'examiner les options permettant à la communauté de parvenir à des accords collectifs sur les montants du budget. Faites parvenir les questions de discussion aux fonds avant la discussion. Travaillez de pair avec une personne compétente à la facilitation afin de soutenir le processus d'engagement de la communauté de manière à établir des relations.
4. Écoutez les contributions des fonds pour les femmes et examinez attentivement les implications de chaque option.
5. Sur la base de la discussion et des contributions des fonds, demander aux groupes de collaboration d'examiner les coupes proposées sur la base de l'accord collectif conclu lors de la discussion.
6. Demandez à chaque groupe de collaboration de procéder aux ajustements finaux et à l'ajustement des activités sur la base de leur nouveau budget.
7. Examinez les plans et le budget définitifs pour s'assurer que les activités ont été dimensionnées comme il se doit par rapport au budget.
8. Finalisez les recommandations relatives au montant de la subvention à partir des soumissions présentées par les fonds.

## Tools and Resources Index

Preparation And Planning Guidelines  
Collaboration Grant Parameter  
The Collaboration Labs Guidelines: Discover, Define, Refine Phases  
Women's Funds Survey to Identify Collaboration Topics  
Women's Funds Participation Guidelines  
Advisory Committee Review Discussion Guide  
Discover Phase: Collaboration Topic Description  
Define & Refine Phase: Collaboration Grants Plan  
Define & Refine Phase: Collaboration Grants Budget Guidelines  
Facilitator And Documenter Guideposts  
Facilitator Orientation  
Documenter Orientation  
Discover Phase Documenter Template  
Define Phase Documenter Template  
Refine Phase Documenter Template  
Discover Phase Reflection Questions  
Define Phase Reflection Questions  
Refine Phase Reflection Questions  
Supporting The Collaborations  
Fishbowl Session Example  
Reflecting And Learning  
Learning Conversation Example

Please visit the Fenomenal Funds website for more tools and resources:

<https://fenomenalfunds.org/grantmaking/collaboration-grants/tools-resources>